



13-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

INFODAY

France et Belgique

**Financial Support to Third Parties
(FTSP) Call**

19 Septembre 2025 – 10h30-12h

(Online)

Programme du webinaire

- **10h30 – 10h35 : Introduction** – *Vegepolys Valley, Thomas DEFFERIER, Chargé de mission Innovation Santé du Végétal*
- **10h35- 10h50 : Présentation du projet I3-4-BIOFERTILIZERS** – *Thomas DEFFERIER*
- **10h50 – 11h10 : Présentation de l'appel à projet** – *Thomas DEFFERIER*
- **11h10 – 11h25 : Présentation de VERAGROW et de ses challenges (volet 1)** – *Théo SAINT-MARTIN, directeur général / co-fondateur VERAGROW*
- **11h25 – 11h40 : Présentation de CYBELE AGROCARE et de son challenge (volet 2)** – *Arnaud VALDELIEVRE, CEO de CYBELE AGROCARE*
- **11h40-12h : Questions / Réponses**



Merci de garder votre camera et micro
coupés durant les interventions



Utilisez l'onglet Conversation
pour vos questions



Un replay sera disponible



I3-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

INFODAY

France et Belgique

Le Projet I3-4-BIOFERTILIZERS

19 Septembre 2025

Projet : I3-4-BIOFERTILIZERS (2024-2027)



Financement I3
7,7M € de budget
(1M€ en France – 70% aides
environ)

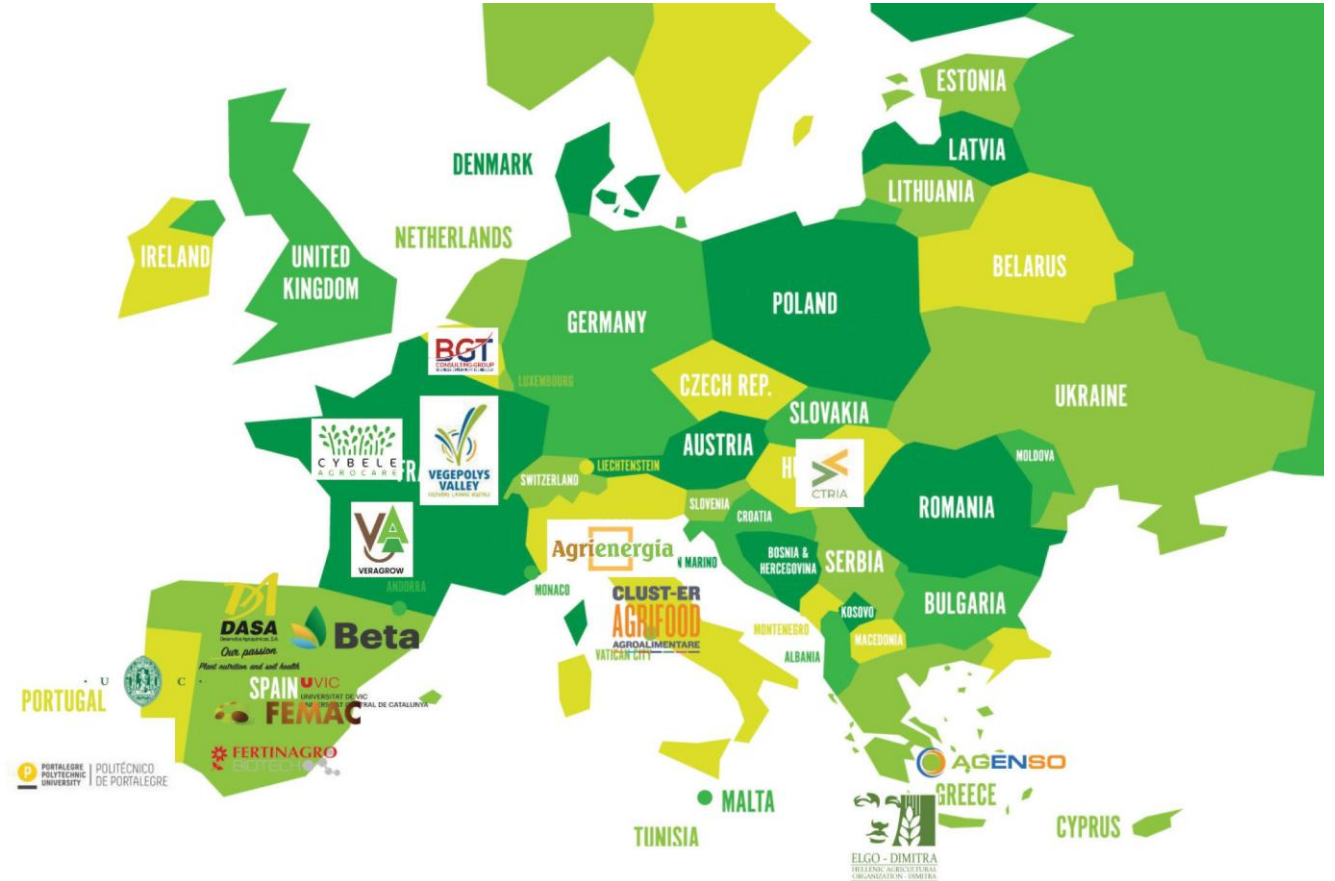


Contexte / Objectifs

Promouvoir la coopération interrégionale dans le secteur des biofertilisants en Europe

- Faire **un état des lieux de l'écosystème** en Europe et de l'intégration des biofertilisants sur le marché, en étudiant **les leviers et freins à leur déploiement**
- Soutenir un portfolio **d'innovations portées par des PME autour des biofertilisants** (produits et services), et les aider à leur **déploiement marché**
- Fournir **des supports** (déploiement à l'international, recherche de financement, business développement) pour **améliorer l'investissement et l'accessibilité du marché** pour les acteurs de la chaîne de valeur
- Aider à définir des **stratégies publiques / privées de financement** en renforçant les capacités des **régions à innover et investir** dans des technologies durables

Le consortium



I3-4-BIOFERTILIZERS investment cases

IC#1: UNIOVO



Production de fertilisants organiques à base de fientes de volaille

IC#2: FERTIEBRO



Production de biofertilisants liquides

IC#3: AGRIENERGIA



Production de biofertilisants issus du compost de déchets de biogaz

IC#4: DASA



Production de biostimulants issus de plantes

IC#5: N-FIX



Microorganismes issus de biomasses agricoles

IC#6: VERAGROW



Scale-up de production de biostimulants à base de lombricompost

IC#7: CYBELE



Production et tests agronomiques de biostimulants issus de PGPR

IC#8: AGENSO



OAD pour aider au positionnement de biofertilisants

Présentation des premières actions menées

Action 1 : Etude par questionnaire auprès des écosystèmes régionaux sur les dynamiques d'innovation et politiques régionales

Action 2 : Etude par questionnaire auprès des fabricants de produits, distributeurs et producteurs, sur l'état du marché actuel

Action 3 : Etude biblio pour définir le périmètre d'étude, les tendances de R&D&I, le contexte UE et la réglementation

Objectifs : définir les tendances du marché, les opportunités et freins, et commencer à établir des recommandations en termes de politiques publiques et actions.

→ Trois livrables qui seront communiqués à nos adhérents en version FR

Les biofertilisants – définition pour ce projet

Ils sont définis comme **des produits fertilisants entièrement fabriqués à partir de matière organique d'origine biologique**. Contrairement aux engrais synthétiques, **les biofertilisants sont uniquement composés de carbone et de nutriments dérivés d'organismes vivants**, qu'ils vont apporter au sol, à l'exclusion des matériaux d'origine géologique.

On distingue deux types : **les biofertilisants à base de résidus organiques** (à base de résidus de culture, de compost, de déchets ou de sous-produits animaux) **et les biofertilisants à base de micro-organismes** (à base de bactéries, champignons ou algues) qui peuvent être classés dans la catégorie des biostimulants.

Exemples :

Sous-produit	N (%)	P (%)	K (%)	Notes
Fumier de vache	0.6	0.2	0.5	Riche en matière organique, à libération lente.
Fumier de porc	0.8	0.7	0.5	Plus riche en phosphore que le fumier de vache.
Fumier de volaille	1.5	1.3	0.8	Riche en azote et en phosphore.
Fumier de mouton	0.9	0.5	0.8	Bon équilibre des nutriments.
Fumier de cheval	0.7	0.3	0.6	Faible teneur en phosphore, bon pour le compost.
Compost	2.0	0.5	1.5	Varie en fonction des matériaux utilisés.
Farine d'os	3.0	15.0	0.0	Excellente source de phosphore.
Farine de poisson	5.0	3.0	2.0	Riche en azote et en phosphore.
Bois de frêne	0.0	1.0	5.0	Bonne source de potassium, augmente le pH.
Engrais verts	2.0	0.5	2.0	Dérivé des cultures de couverture.
Farine d'algues	1.0	0.5	2.0	Il contient des oligo-éléments.

Les biostimulants

Un biostimulant est un produit fertilisant dont la fonction est de **stimuler les processus de nutrition des plantes indépendamment de la teneur en éléments nutritifs** du produit.

Ils vont agir sur une ou plusieurs caractéristiques de la plante ou de sa rhizosphère :

- Efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs
- Tolérance aux stress abiotiques
- Traits de qualité
- Disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol ou la rhizosphère

Exemples : les champignons et bactéries bénéfiques, en particulier au niveau de la rhizosphère pour renforcer l'absorption de l'eau, des éléments minéraux, Hydrolysats de protéines et acides aminés (qui stimulent le métabolisme des plantes), les extraits de plantes, les extraits d'algues (riches en hormones, polysaccharides et nutriments) ou microalgues, ...

Etat du marché - Questionnaire

Fabricants

- **Positifs sur la future croissance de ce marché**
- **Axés sur les fruits et légumes**, et en second lieu sur les céréales, la vigne ou encore les protéagineux.
- **Gammes plutôt larges et diversifiées**, incluant des biostimulants.

Distributeurs

- **Ventes actuelles plutôt faibles VS fertilisants conventionnels**, et axées autour de la fertilisation azotée.
- Vendeurs pour une partie de biostimulants (en particulier pour la résistance aux stress hydriques).
- Demande pour l'instant modérée, **croissance plutôt moyenne dans les prochaines années**.
- **Potentiel surtout axé sur fruits et légumes**, ainsi que sur céréales et vigne.

Producteurs

- **Utilisent déjà les biofertilisants pour une majorité (75%)**, mais plutôt d'amendements ou engrais organiques – **les biostimulants sont beaucoup moins utilisés (38%)**.
- Passent en majorité par des distributeurs, même si un peu moins que pour les ferti conventionnels

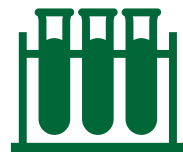
Opportunités et freins à l'utilisation des biofertilisants

	Fabricants	Distributeurs	Producteurs
Opportunités	Demande croissante des consommateurs pour des produits issus de l'agriculture durable	Intérêt croissant pour les biofertilisants, en particulier pour l'agriculture biologique	Amélioration de la santé des sols, possibilité de certification biologique, avantages pour l'environnement
Principaux défis	Réglementations complexes, coûts de R&D élevés, lacunes dans la formation des producteurs	Chaînes d'approvisionnement incohérentes, demande fluctuante, scepticisme des producteurs	Coûts élevés des biofertilisants, manque de sensibilisation, inquiétudes quant à la performance des rendements
Rôle potentiel des politiques publiques	Simplifier les réglementations, financer l'innovation, encourager les pratiques durables	Soutenir le développement de la chaîne d'approvisionnement, réguler la qualité des produits	Subventions, campagnes de sensibilisation, facilitation de l'accès aux biofertilisants

Recommandations en termes de politiques publiques



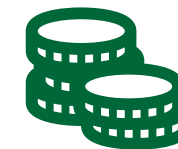
Renforcer la coordination et l'alignement politique (entre acteurs de la R&D, producteurs et décideurs)



Favoriser l'innovation et le transfert de technologie (notamment par R&D collaborative)



Simplifier les cadres réglementaires



Investir dans les infrastructures et les chaînes de valeurs



Accélérer la mise en œuvre des politiques et renforcer la communication entre décideurs - parties prenantes



Accroître la sensibilisation, la formation et l'engagement des parties prenantes



Lutter contre la résistance au changement (démonstration efficacité, incitations fiscales, ...)



I3-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

INFODAY

France et Belgique

L'Appel à Projet Cascade Fundings

19 Septembre 2025

Le Financement en Cascade (FSTP)

Le soutien financier à des tiers (FSTP), également appelé « **financement en cascade** », est un mécanisme essentiel mis en place par la Commission européenne **afin de faciliter l'accès au financement public pour les start-ups et les PME.**



Les fonds sont reçus sous forme de subventions directement d'un consortium de projet européen



Montant forfaitaire maximum de 60 000 € par PME/startup



Aucune perte de capitaux propres ou prise de dette



Pas de bureaucratie complexe, processus de candidature simplifié avec un taux de réussite plus élevé



Projets à court terme (jusqu'à 12 mois) avec reporting et gestion administrative simples



Accès aux réseaux stratégiques européens

BioFertilizers FSTP

L'appel de financement Cascade pour le projet I3-4-BIOFERTILIZERS vise soutenir les initiatives innovantes des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-ups à travers diverses régions selon les règles FSTP dans le cadre du programme de financement I3.

→ Cibler 30 PME et start-ups pour un soutien financier, mais aussi des services de conseil technique, commercial et en matière d'innovation, prévus dans le cadre du projet.

Budget de l'AAP: 1,8 Millions €

Résumé de l'AAP

VOLET 1

**Outils et services pour
soutenir le déploiement
des investissements
(IC) du projet**



**Répondre aux
besoins spécifiques
intégrés dans l'appel
par les entreprises
partenaires du
projet**

VOLET 2

**Développement
d'innovations**



**Initiatives
innovantes en
matière de
biofertilisants –
scale-up (TRL 6 – 8)**

Volet 1 : Outil et services pour les IC

Cas d'investissement (IC)	Outil/service à mettre en œuvre	Description de l'outil/service	Zones géographiques de mise en œuvre	Montant maximal de subvention (€)
VERAGROW IC #6	Imagerie de l'impact d'un biostimulant	Imagerie de différentes cultures dans les champs après application d'un biostimulant.	N'importe quelle région éligible	15 000
	Surveillance temporelle par imagerie spectrale du développement foliaire après application d'un biostimulant	Évaluation de l'impact quantitatif et qualitatif du traitement par biostimulant sur le développement du feuillage au cours des premiers stades de croissance, en comparant les plantes traitées à des témoins non traités.		25 000
	Études d'impact environnemental croisé	Changements induits par les biostimulants dans les principaux indicateurs de durabilité (sol, eau, biodiversité, fertilité).		20 000
	Évaluation du cycle de vie de biostimulants	Dynamique de la séquestration du carbone et potentiel de monétisation dans les itinéraires agricoles		15 000
	Analyse de l'imprégnation des engrais	Évaluation de l'impact de l'imprégnation (enrobage) des biofertilisants (de type urée) sur la libération prolongée et l'assimilation dans les champs.		10 000
	Essais agronomiques sur la vigne	Évaluation de l'impact d'un biostimulant sur la culture de la vigne afin d'évaluer l'amélioration de la résistance au stress thermique et/ou hydrique.		5 500
		Évaluation de l'impact d'un biostimulant sur la reconstitution des réserves de glucides et de minéraux de la vigne (après la récolte).		5 500
CYBELE AGRO CARE IC #7	Évaluation d'un biostimulant bactérien sur le rendement et la fertilité des sols dans les cultures exotiques	Évaluation de l'impact agronomique et économique d'un biostimulant microbien fixateur d'azote sur neuf cultures tropicales et subtropicales, notamment la canne à sucre, le riz et la banane. L'objectif est d'améliorer la fixation biologique de l'azote, d'améliorer l'absorption des nutriments, de réduire l'utilisation d'engrais chimiques et d'augmenter le rendement des cultures et la santé des sols.	Guyane française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Île de la Réunion et Saint-Martin (France)	60 000

Volet 2 : Développement d'innovations

Thème	Description	Régions concernées	Montant max de subvention
1. Augmentation de la production	Élaborer des stratégies visant à augmenter la capacité de production tout en maintenant la qualité et la cohérence des produits.	N'importe quelle région éligible (voir plus loin)	60 000 € (120 000 € pour les projets collaboratifs)
2. Formulants et processus de formulation innovants	Explorer de nouvelles méthodes de formulation, notamment le traitement des semences, les outils et méthodes de mise en forme physique (granulés, pastilles, cristaux, poudre) afin d'améliorer l'efficacité et l'application des biofertilisants		
3. Évaluation des produits	Évaluation des produits, en ce qui concerne leur efficacité dans des conditions de serre ou de plein champ, caractérisation du mode d'action des produits, sources de variabilité)		
4. Évaluation des services	Développement de services d'OAD, de formation, d'évaluation de produits, de pulvérisation / épandages, ... visant à améliorer le développement et déploiement des biofertilisants		

Régions éligibles

Pays	Régions
FRANCE	Île-de-France Auvergne-Rhône-Alpes Centre-Val-de-Loire Normandie Pays de la Loire Bretagne La Réunion Mayotte Martinique Guyane Guadeloupe
BELGIQUE	Région de Bruxelles-Capitale Province de Flandre orientale

Pays	Régions
PORTUGAL	Norte Région Centre Région de l'Alentejo Région autonome des Açores
GRECE	Voreio Aigaio Kriti Macédoine centrale Macédoine occidentale Épire Thessalie Ionie Nisia Grèce occidentale Grèce centrale Péloponnèse
ESPAGNE	Castille-La Manche Estrémadure Andalousie Catalogne Aragon Canaries
ITALIE	Émilie- Romagne Molise Campanie Pouilles Basilicate Calabre Sicile Sardaigne
HONGRIE	Közép-Dunántúl Nyugat-Dunántúl Dél-Dunántúl Észak-Magyarország Észak-Alföld Sud de la Grande Plaine

Critères d'éligibilité

Classification en PME

PME qualifiées telles que définies par UE → **outil officiel UE d'auto-évaluation des PME.**

Les start-ups éligibles si elles ont au moins 1 an avant la fin de la date de l'appel (14/11/2025).

Volets et priorités

Les projets doivent porter sur l'une des thématiques prioritaires ciblées dans le volet 2 ou sur l'un des challenges du volet 1.

Les propositions qui porteraient sur plus d'une priorité seront considérées comme non admissibles.

Exigences géographiques

Les PME candidates doivent être légalement établies **dans l'une des régions éligibles** (slide précédente).

Volet 1 : doit répondre aux exigences plus détaillées du challenge

Exigences financières

Les candidats doivent être en mesure de prouver **leur stabilité et leurs capacités financières** et de passer toute vérification financière → **auto-évaluation de la capacité financière.**

Critères d'éligibilité

Exigences linguistiques

Toutes les candidatures doivent être soumises **entièrement en anglais**.

→ Toute proposition soumise partiellement ou entièrement dans une autre langue **sera automatiquement disqualifiée**.

Soumission

Une seule candidature par PME, soit en tant que candidat unique (en tant que chef de file ou partenaire d'un consortium).

Si un candidat soumet plus d'une demande, seule la dernière reçue sera la seule recevable (même si collaboration).

Subvention demandée

- Pour le volet 1, le montant maximal de la subvention par type de proposition/défi est mentionné par challenge
- Pour le volet 2 : 60k€ max par PME. Le budget total du projet ne peut excéder 120k€ en cas de projets collaboratifs (2 et + PME qui collaboreront). *Attention : il faut un investissement R&D de la part des deux PME (sinon, prestation)*

Durée du projet

La durée du projet est **de 12 mois maximum** à compter de la date de signature de l'accord.

Financement

Coûts et dépenses éligibles

- Coûts directs liés au personnel : aucune limitation.
- **Expertise externe (sous-traitance) – maximum de 30 % du budget total**
- Déplacements – maximum 10 % du budget total du projet.
- Consommables – aucune limitation.
- **Équipement – non éligible.**

Mode de paiement

- **Paiement forfaitaire**
- Paiement initial : 50 % à la signature du contrat.
- Paiement final : les 50 % restants seront dus à la fin du projet, après soumission et approbation du rapport technique qui évaluera l'utilisation du budget par rapport aux résultats obtenus.
- **Le rapport technique doit être soumis (obligatoire) dans un délai d'un mois après la date de fin du projet.**
- Un rapport intermédiaire sera prévu à 6 mois – ou à moitié de projet pour les projets de moins de 12 mois

Phase d'évaluation

Règles de sélection

- **Seuil de note : 30 sur 50.** Les propositions qui n'atteignent pas le seuil seront rejetées.
- Un nombre minimum d'entreprise par pays, mais pas de limite haute

Qualité de la mise en œuvre et adéquation avec les besoins des IC (50 points)	• Alignement et conformité des objectifs du volet 1/ des IC (15 points) • Faisabilité du projet (15 points) • Rentabilité (15 points) • Adéquation de l'équipe et des ressources (5 points)
--	--

VOLET 1

Excellence (15 points)	• Niveau d'innovation (5 points) • Faisabilité et qualité technique (10 points)
Impact (15 points)	• Avantages escomptés (5 points) • Pertinence et nécessité (5 points) • Évolutivité et durabilité (5 points)
Mise en œuvre (15 points)	• Rentabilité et plan de travail (10 points) • Adéquation de l'équipe et des ressources (5 points)
Collaboration interrégionale – (5 points suppl.)	Les candidats au projet proviennent d'au moins deux régions éligibles différentes et soumettent une proposition interrégionale.

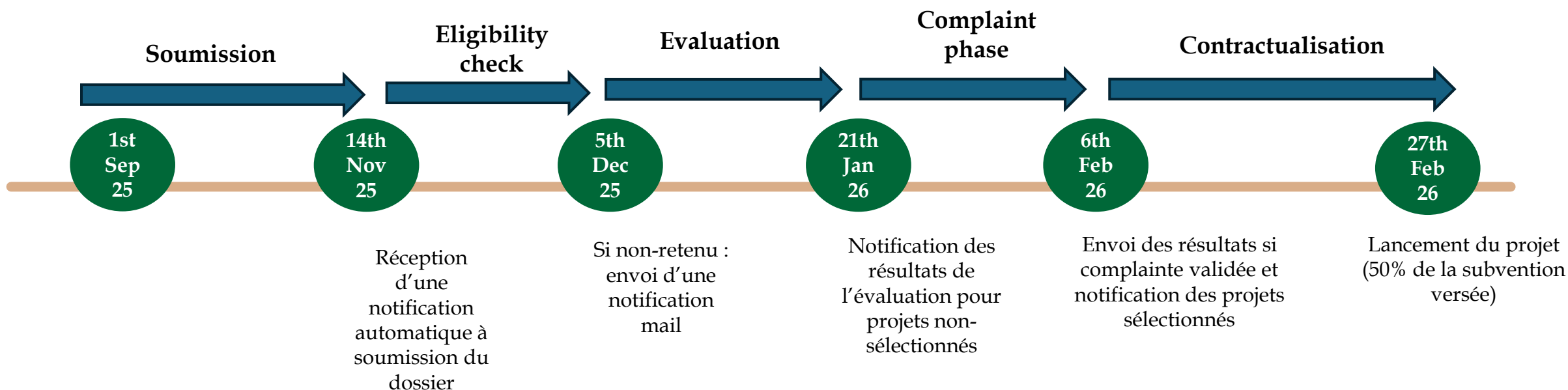
VOLET 2

Phase d'évaluation

Process d'évaluation

- Chaque candidature sera évaluée par deux ou trois experts du consortium – **qui ne font pas partis du pays dont est issue la candidature** (pour limiter les biais) pour le volet 2.
- Les experts seront sélectionnés **en fonction de leur expertise dans des domaines pertinents** pour le projet évalué, en veillant à ce **qu'ils n'aient aucun conflit d'intérêt** avec le porteur ou un partenaire du projet.
- De plus, **ils représenteront deux / trois régions différentes** couvertes par les partenaires du projet pour assurer un processus de sélection équitable et transparent.
- Ils suivront la grille d'évaluation pour chaque critère : **bien répondre à tous les critères dans le dossier !**
- Cette phase d'évaluation sera suivie **d'une phase de complaint**, où le porteur peut réclamer, **de manière très argumentée**, une réévaluation de son dossier sur la base du retour d'évaluation qui a été faite. La réévaluation pourra être faite si le consortium juge **les éléments nouveaux apportés sont suffisamment majeurs et pertinents** pour rouvrir l'évaluation

Call Timeline





I3-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

Investment case #6: Scale- up production of a vermicompost-based biostimulant



Investment case #6: Scale-up production of a vermicompost-based biostimulant

LE VER DE TERRE, ARTISAN DE L'AGROÉCOLOGIE

350 millions d'années d'évolution
des vers de terre pour fertiliser et
vitaliser les sols de la planète



→ **Activité enzymatique** efficace

→ Associations avec un **microbiote optimal**

→ **Symbioses stimulantes** et protectrices



LE SOL



LES CULTURES



L'HOMME



*Les **vers de terre** ne se contentent pas d'aérer le sol : ils jouent un **rôle clé** dans les cycles biologiques, chimiques et physiques du sol, rendant ce dernier plus **fertile, équilibré** et **résilient**.*

Investment case #6: Scale-up production of a vermicompost-based biostimulant

DES BIOSTIMULANTS ET UN PROCESS UNIQUE

LES BIOSTIMULANTS

Veragrow propose des **biostimulants**, naturels, durables et performants, conçus à partir des **principes actifs sécrétés par les vers de terre**. Nos produits régénèrent les sols, renforcent la croissance des plantes, améliorent les rendements et sont un **levier naturel** pour l'agriculture.



Investment case #6: Scale-up production of a vermicompost-based biostimulant

UNE DISTRIBUTION AU TRAVERS DE RÉSEAUX PARTENAIRES

Modèle B2B2B

DISTRIBUTEURS AGRICOLES (COOPERATIVES & NÉGOCES)



AMM

N°1230218

GAMME FOLIAIRE



AMM

N°6240211

GAMME SOL



Modèle B2B2B

SEMENCIERS



AMM

N°1230043

GAMME SEMENCES



Investment case #6: Scale-up production of a vermicompost-based biostimulant



Phase 1: Increasing production capacity. Our current machinery (tanks, grinder, homogenizer, packing machine..) are designed to produce 1000L/day. We're going to have to invest in more efficient industrial tools that will enable us to reach our production target to 3000L/day.

Phase 2: Field validation of the agronomic potential of our biostimulants in EU countries, we want to measure the effectiveness of our biostimulants under different soil and climate conditions in different European countries.

Phase 3: Regulatory assessment and market authorization for commercial deployment. This will deal with all regulatory, legal and permitting process for being able to launch and commercialize in our targeted markets.

Investment case #6: Scale-up production of a vermicompost-based biostimulant

Cas d'investissement (IC)	Outil/service à mettre en œuvre	Description de l'outil/service	Zones géographiques de mise en œuvre	Montant maximal de subvention (€)
VERAGROW IC #6	Imagerie de l'impact d'un biostimulant	Imagerie de différentes cultures dans les champs après application d'un biostimulant.	N'importe quelle région éligible	15 000
	Surveillance temporelle par imagerie spectrale du développement foliaire après application d'un biostimulant	Évaluation de l'impact quantitatif et qualitatif du traitement par biostimulant sur le développement du feuillage au cours des premiers stades de croissance, en comparant les plantes traitées à des témoins non traités.		25 000
	Études impact environnemental croisé	Changements induits par les biostimulants dans les principaux indicateurs de durabilité (sol, eau, biodiversité, fertilité).		20 000
	Évaluation du cycle de vie de biostimulants	Dynamique de la séquestration du carbone et potentiel de monétisation dans les itinéraires agricoles		15 000
	Analyse de l'imprégnation des engrais	Évaluation de l'impact de l'imprégnation (enrobage) des fertilisants (de type urée) sur la libération prolongée et l'assimilation dans les champs.		10 000
	Essais agronomiques sur la vigne	Évaluation de l'impact d'un biostimulant sur la culture de la vigne afin d'évaluer l'amélioration de la résistance au stress thermique et/ou hydrique.		5 500
		Évaluation de l'impact d'un biostimulant sur la reconstitution des réserves de glucides et de minéraux de la vigne (après la récolte).		5 500



I3-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

INFODAY

France et Belgique

Présentation de CYBELE AGROCARE





Cybele Agrocare

- Agribiotech française, spécialisée en nutrition et durabilité des cultures
- Partenaire du projet européen I3-4 Biofertilizers
- Expertise : solutions microbiologiques et circulaires pour une agriculture plus résiliente

Coordinator of the investment case:

- Camille Beyssac
- Arnaud Valdelièvre



- Agriculture tropicale et subtropicale : forte dépendance aux engrais chimiques importés
- Sols fragiles et perte de fertilité
- Pression pour réduire l'empreinte carbone
- Opportunité : biofertilisants & économie circulaire = levier majeur de durabilité
- Nouveau outils pour tout types d'agriculture (conventionnelle notamment)



Titre : Evaluation d'une solution microbienne sur le rendement et la fertilité des sols en cultures exotiques

- Cible : cultures tropicales & subtropicales (canne à sucre, riz, sorgho, banane, ananas, coton, patate douce, mil...)
- Objectif : tester un inoculant bactérien favorisant l'assimilation de l'azote et la santé des sols
- Approche : générer données agronomiques, de terrain, économiques, techniques et environnementales solides pour déploiement futur



Mesurer l'impact sur :

- Rendement et qualité des récoltes
- Efficience d'utilisation de l'azote
- Santé des sols et activité microbienne
- Comparaison économique avec les pratiques fertilisantes classiques face au compte d'exploitation
- Définir des lignes directrices d'utilisation technique pour les systèmes tropicaux



Pour les agriculteurs :

- Réduction des coûts de fertilisation
- Rentabilité stabilisée
- Moindre dépendance aux engrais importés

Pour l'environnement :

- Fertilité biologique restaurée
- Impact carbone

Pour les territoires :

- Adaptation aux systèmes de culture tropicaux
- Contribution aux objectifs européens de durabilité



Budget estimé : 60 000 € (FSTP)

- Besoin clé : partenaires pour essais terrain en conditions tropicales/subtropicales



13-4-BIOFERTILIZERS

SOWING INNOVATION
HARVESTING SUSTAINABLE YIELD

INFODAY

France et Belgique

Questions / réponses

19 Septembre 2025

SESSION QUESTIONS / REPONSES



Utilisez l'onglet Conversation pour vos questions

Merci pour votre attention !

Si vous avez la moindre question pour le projet, vous pouvez l'adresser à :

- thomas.defferier@vegepolys-valley.eu (réponse en FR)
- ou directement à info@i3-4-biofertilizers.eu (réponse en Anglais)
- theo.saintmartin@veragrow.fr (VERAGROW)
- a.valdelievre@proxis-developpement.com (CYBELE)

I3- 4 BioFertilizers site web: <https://i3-4-biofertilizers.eu/>

Follow our Linkedin account: [linkedin.com/company/i3-4-biofertilizers/](https://www.linkedin.com/company/i3-4-biofertilizers/)